

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130606-2013_A103-DE
Date de télétransmission : 18/06/2013
Date de réception préfecture : 18/06/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 6 JUI 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A103

OBJET : Agriculture et forêt - Charte agricole du Pays d'Aix - Ajout du volet alimentation

Le 6 juin 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 mai 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS-MASINI Maryse – AGARRAT Henri – AMAROUCHÉ Annie – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARBAT-BLANC Odile – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOULAN Michel – BOUTILLOT Guy – BOYER Michel – BRAMI Héliot – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CONTE Marie-Ange – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DESCLOUX Odette – DEVESA Brigitte – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GASCUEL Jacques – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – HAMARD-OULMI Nadira – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danielle – LOUIT Christian – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MAURICE Jany – MERGER Reine – MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – OLLIVIER Arlette – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Claude – PIERRON Lilliane – QUARANTA Alain – RIVORY Olivia – ROUARD Alain – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danièle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENNOUR Dahbia donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – CHEVALIER Eric donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHORRO Jean donne pouvoir à BONTHOUX Odile – CIOT Jean-David donne pouvoir à MARTIN Régis – CRISTIANI Georges donne pouvoir à MAURICE Jany – DECARA Yannick donne pouvoir à FILIPPI Claude – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile – DILLINGER Laurent donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à PIERRON Lilliane – GALLESE Alexandre donne pouvoir à TAULAN Francis – GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à LECLERC Jean-François – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – JONES Michèle donne pouvoir à LOUIT Christian – LAFON Henri donne pouvoir à SANGLINE Bruno – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GERACI Gérard – MATAS Henri donne pouvoir à BENON Charlotte – MUSSET Alain donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre – NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard – ORCIER Annie donne pouvoir à MOUGIN Jacques – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – PIN Jacky donne pouvoir à BONFILLON Jean – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à SANTAMARIA Danièle – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à DESCLOUX Odette – SUSINI Jules donne pouvoir à DELOCHE Gérard – TERME Françoise donne pouvoir à BRAMI Héliot – TONIN Victor donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – BRUNET Danièle – BUCKI Jacques – CURINIER Erick – DEMENGE Jean – DEVAUX Pierre – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel – GUINDE André – JAUME Emmanuelle – JOUVE Mireille – MAURET Jacques – MEDVEDOWSKY Alexandre – MOHAMMEDI Amaria – MOINE Anne – NICOLAOU Jean-Claude – PELLENC Roger – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – POTIE François – ROUGIER Jacques

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 6 JUIN 2013

Rapporteur : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et forêt

**Objet : Charte Agricole du Pays d'Aix – Ajout du volet alimentation.
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

La Charte agricole du Pays d'Aix a été signée en 2005.
Elle a pour mission le renforcement de la performance économique des exploitations agricoles du Pays d'Aix et le respect des équilibres territoriaux et environnementaux par le maintien dynamique des espaces agricoles.
Il est proposé d'ajouter à la Charte agricole existante un volet « alimentation » qui permettra de développer de nombreuses actions en faveur de la profession dans les domaines complémentaires et porteurs de l'agroalimentaire et de la nutrition notamment.

Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix a notamment pour compétence de « contribuer au maintien et au développement de l'agriculture ». C'est dans cette optique que la Charte agricole du Pays d'Aix a été élaborée en 2005.
Les actions y afférant sont réparties en deux axes stratégiques et répondent à 6 grands objectifs.

1^{er} axe stratégique :

○ **Volet économique :**

1. Faire connaître et reconnaître l'agriculture
2. Promouvoir l'agriculture
3. Améliorer la commercialisation des produits

2^{ème} axe stratégique :

○ **Volet territorial et environnemental :**

4. Favoriser l'accès au foncier pour les agriculteurs
5. Maintenir, de manière dynamique, les surfaces agricoles à leur niveau actuel
6. Développer le rôle de l'agriculture en faveur de l'environnement

Etat des lieux : des actions actuelles porteuses à enrichir

Une forte politique de soutien à l'agriculture est menée à travers ces deux axes stratégiques depuis ces dernières années.

Des actions existantes à compléter :

En vue de soutenir le développement économique, industriel et social du secteur agricole, le volet alimentaire a pour vocation de renforcer les actions communautaires actuelles dans le sens d'une plus grande compétitivité des structures locales face aux changements structurels que connaît le secteur et promouvoir la consommation de produits du terroir locaux de qualité.

Valoriser l'approche du métier :

L'agriculture répond certes à un besoin physiologique vital mais dispose de vertus, de bienfaits. Elle répond donc également à un besoin de sécurité et de confort (santé, bien-être, nutrition) qu'il faut mettre en exergue face aux menaces sanitaires.

Genèse du nouveau volet alimentation du Pays d'Aix :

- **Le projet de coopération transnationale européenne Rururbal (Rural Urbain Alimentation) :**

Ce projet mené sur 3 ans (2009-2011) a été développé sur 6 territoires périurbains volontaires de 6 régions et de 4 états européens (de l'arc méditerranéen), dont la Communauté du Pays d'Aix.

Destiné à concevoir une stratégie de gouvernance territoriale en faveur du développement local durable et équilibré des territoires périurbains, il était fondé sur la valorisation, la commercialisation, l'incitation à la consommation de ressources agroalimentaires locales.

1. La Halle de producteurs « Terres de Provence » :

Chaque partenaire a développé un projet pilote sur son territoire. La CPA a choisi d'expérimenter une nouvelle forme de circuits courts de distribution de produits locaux visant à rapprocher les producteurs des consommateurs afin de : soutenir l'agriculture locale, de réduire les nuisances pour l'environnement et de proposer des produits du terroir de qualité, de saison à un prix attractif.

-Le succès de ce circuit court agricole a encouragé la CPA à privilégier l'aspect alimentaire et nutritionnel dans ses missions : 110 168 visiteurs en 2012 (50 000 visiteurs en 2010 et 62 000 en 2011).

-Cet engouement permet également d'impulser la dynamique de la création d'une couveuse agricole sur le territoire, en complément de l'action menée sur le foncier pour la préservation des terres agricoles.

2. Une Charte de gouvernance territoriale et alimentaire (signée en décembre 2011)

-les signataires du projet se sont donnés pour buts communs :

>le développement d'une politique alimentaire locale.

>une gouvernance territoriale autour de l'alimentation.

Afin d'atteindre ces buts, ils se sont engagés à :

-la promotion d'une alimentation aux qualités nutritionnelles privilégiant la santé.

-la réduction de l'empreinte écologique et l'amélioration de la situation environnementale.

-une consolidation du tissu socio-économique local.

-l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un territoire.

-développer la coopération interterritoriale, les échanges de bonnes pratiques alimentaires.

Les adhérents à la présente charte, dont la CPA, se sont engagés à élaborer et à mettre en œuvre un volet territorial de cette charte transnationale alimentaire.

- **Les « Tablées rondes » (Assises de l'agriculture) organisées le 11 décembre 2012, sur les thèmes de l'agriculture, l'agro-alimentaire et la nutrition.**

Ce colloque a remporté l'adhésion des participants (public et intervenants professionnels), volontaires pour aider à bâtir ce nouveau volet « alimentation ».

Synthèse des thématiques abordées et objectifs fixés :

-« Agriculture et nutrition » par Edmond Méroni -Créateur du label « nutrition méditerranéenne en Provence »- ancien technicien de la Chambre d'agriculture des BdR.

>régime méditerranéen prôné composé de vigne, blé, olivier.

>objectifs : concrétisation des travaux du label, accompagnement des producteurs dans cette démarche innovante, sécurité alimentaire, authenticité et terroir, promotion et sensibilisation du public à la diversité alimentaire et la qualité gustative et nutritionnelle de ces produits.

-« Agriculture locale et enjeux de santé » par Thomas Erpicum - docteur en Biochimie.

>quand le produit « santé » devient une filière économique : le scientifique prône un équilibre des omégas 3, 6 et 9 et met en avant les bienfaits des omégas 3.

>objectif : identifier un « pôle d'excellence » en oméga 3 sur le Pays d'Aix (fibres, polyphénols, colza).

-« Agroalimentaire et innovation : enjeu économique de demain » par Sylvie Parent (dirigeante de Fruidoraix) et Patrick Baillet (dirigeant de Marius Bernard).

>Objectifs : défendre l'appellation « Provence » et travailler davantage avec les producteurs locaux notamment concernant la production d'amandes et de poivrons. Créer des unités de première transformation, inexistantes en Pays d'Aix.

Création du volet alimentaire : les étapes

1. une **gouvernance** partagée : alliance entre élus, professionnels, citoyens, agents (les membres du Comité de pilotage ont déjà été identifiés au sortir des « Tablées rondes 2012 »).

2. un **message** permettant une parfaite identification des objectifs et des missions connexes à l'agriculture : alimentation, nutrition et santé, agroalimentaire, gastronomie, développement durable...

Pour une plus grande lisibilité (en interne et en externe) des différents champs couverts par l'agriculture, il a été reconnu par les intervenants des « Tablées rondes » la nécessité de compléter le nom actuel du Service « agriculture » par « agriculture, agroalimentaire et nutrition », plus représentatif.

3. Un budget, qui sera défini ultérieurement, en fonction des actions identifiées.

4. Une technicité apportée par des acteurs divers du métier : techniciens, producteurs, industriels, services internes...

5. Un programme d'actions et d'engagements : une Charte agricole et alimentaire avec axes concrets, détaillés et identification des partenariats.

- Mise à disposition des outils existants (la marque communautaire « Terres de Provence », qui permet l'identification des produits du terroir et constitue un gage de reconnaissance des produits pour leur typicité, qualité et spécificité...).

Le 1^{er} Comité de pilotage « Tablées rondes » devrait se réunir d'ici la fin du printemps 2013 et proposer à la Commission des actions concrètes à la rentrée 2013.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2004-A326 du Conseil communautaire du 17 décembre 2004 approuvant la Charte agricole de la Communauté du Pays d'Aix ;

VU la Charte européenne de gouvernance territoriale et alimentaire signée le 24 novembre 2011 dans le cadre du projet européen « Rururbal » ;

VU l'avis de la Commission du développement économique en date du 09 avril 2013;

VU l'avis du Bureau communautaire du 16 mai 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'ajout d'un volet « alimentation » à la Charte agricole du Pays d'Aix existante afin de contribuer au développement des actions décrites plus haut ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : Agriculture et forêt - Charte agricole du Pays d'Aix - Ajout du volet alimentation

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	122
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	122
Majorité absolue	62
Pour	122
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

**17 JUIN 2013**